

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 29/03/2024

ID : 040-214002842-20240326-20240326_04-BF



DEPARTEMENT DES LANDES (40)
VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE



24 avenue Nationale
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21
contact@tyrosseville.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 MARS 2024

N° 20240326_04

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le vingt mars, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Guy LUQUE, Adjoint au Maire**.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 20 mars 2024
Nombre de présents	22	Date d'affichage	Du 29/03 au 30/05/2024
Nombre de pouvoirs	4	Secrétaire de séance <i>(conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)</i>	M. Pierre LAFFITTE
Suffrages exprimés	26	Rapporteur	M. Guy LUQUE
Nomenclature	7.1	Certifiée exécutoire	Le 29 mars 2024

PRESENTS : M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, M. Guy LUQUE, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Adeline COUMAILLEAU, Mme Marielle LABERTIT, Mme Coralie LECOLIER, M. Thomas CASAMAYOU, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE, M. Bruno LAGRAVE

ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Christine GAYON, pouvoir à Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL ; Mme Céline WAGNIART, pouvoir à Mme Patricia GATEL ; Mme Béatrice DUCASSE, pouvoir à M. François MARTOUREY ; M. Gilles DOR, pouvoir à M. Thomas CASAMAYOU

ABSENTES EXCUSÉES : Mme Fusilha DESTENABE ; Mme Christelle ELOZEGUY

Conformément à l'article [L2121-14 du CGCT](#),

*Monsieur le Maire se retire de la salle de réunion de l'assemblée délibérante avant de passer au vote.
Le Conseil Municipal élit à l'unanimité M. Guy LUQUE, Adjoint délégué, en tant que Président de séance.*

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 / BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

Le rapporteur donne lecture du Compte Administratif 2023 du budget annexe du Cinéma dont les résultats budgétaires de l'exercice sont identiques à ceux du Compte de Gestion.



Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

Après que Monsieur le Maire s'est retiré de la salle pour le vote,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la présentation de cette question à la Commission Administration générale – Finances qui s'est réunie le 18 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE, le Compte Administratif 2023 du Budget annexe du Cinéma conformément à l'annexe jointe,

PRECISE que chaque chapitre a fait l'objet d'un vote conformément au tableau joint.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.



Le Président,
Guy LUQUE.

Le secrétaire,
Pierre LAFFITTE.

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 29/03/2024

ID : 040-214002842-20240326-20240326_04-BF



PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE DU CINEMA

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	PREVU	REALISE	RAR	TOTAL	Chapitre	PREVU	REALISE	RAR	TOTAL
Opérations d'Ordre	-	-	-		Opérations d'Ordre	17 500,00	15 769,00	-	15 769,00
					021-Virement de la section de fonctionnement	-	-	-	-
					040 - Amortissements	17 500,00	15 769,00	-	15 769,00
Opérations Réelles	30 457,00	6 906,30	909,02	7 815,32	Opérations Réelles	12 957,00	12 957,00	-	12 957,00
001 - Résultat reporté N-1	-	-	-	-	001 - Résultat d'investissement reporté N-1	12 957,00	12 957,00	-	12 957,00
16 - Emprunts Dettes Cautions	-	-	-	-	10 - Excédents de fonctionnement N-1	-	-	-	-
21 - Immobilisations corporelles	30 457,00	6 906,30	909,02	7 815,32					
TOTAL	30 457,00	6 906,30	909,02	7 815,32	TOTAL	30 457,00	28 726,00	-	28 726,00

20 910,68

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	PREVU	REALISE		TOTAL	Chapitre	PREVU	REALISE		TOTAL
Opérations d'Ordre	17 500,00	15 769,00	-	15 769,00	Opérations d'Ordre	-	-	-	-
023 - Virement à la Section d'Investissement	-	-	-	-					- €
042 - Amortissements	17 500,00	15 769,00	-	15 769,00					-
Opérations Réelles	7 250,00	5 496,73	-	5 496,73	Opérations Réelles	24 750,00	21 265,73	-	21 265,73
011 - Charges à caractères générales	7 250,00	5 496,73	-	5 496,73	002 - Résultat reporté	-	-	-	-
65 - Autres charges de gestion courante (subv)	-	-	-	-	74 - Subventions (CNC)	4 396,00	4 396,65	-	4 396,65
66 - Charges financières (intérêts emprunts)	-	-	-	-	75 - Autres produits (subv d'équilibre+Cinétyr)	20 354,00	16 039,08	-	16 039,08
					77 - Produits exceptionnels	-	830,00	-	830,00
TOTAL	24 750,00	21 265,73	-	21 265,73	TOTAL	24 750,00	21 265,73	-	21 265,73

20 910,68

Subvention équilibre votée
Réelle

15 110,60
10 795,68



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par (1),

A St-Vincent de Tyrosse, le 26/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A St-Vincent de Tyrosse, le 26/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante, le Conseil municipal,

BARTHELEMY Sylvie	
BRESSOUD Emmanuelle	
CASAMAYOU Thomas	
COUMAILLEAU Adeline	
DESTENABE Fusilha	Excusée
DOR Gilles	Pouvoir à N. CASAMAYOU
DUBUS Régis	
DUCASSE Béatrice	Pouvoir à N. NARTOUREY
ELOZEGUY Christelle	Excusée
GATEL Patricia	
GAUYAT Daniel	
GAYON Christine	Pouvoir à Mme NORA-DAUGAREIL
GELEZ Régis	Maire → S'est retiré de la salle & ne prend pas part au vote.
JACQUOT Stéphane	
LABERTIT Marielle	
LACAVE Alain	
LAFFITTE Pierre	
LAFITTE Jean-Marie	
LAGRAVE Bruno	
LASSALLE Hélène	



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

LECOLIER Coralie	
LEROY Julien	
LUQUE Guy	
MARTOUREY François	
MORA-DAUGAREIL Stéphanie	
MORENO Patricia	
ROMAIN Joffrey	
WAGNIART Céline	
ZALDUA Thierry	

Pouvoir à Mme GATEL.

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.